



DIVERS

Les centres médico-sociaux près de chez vous

Des lieux d'accueil et d'écoute, d'information et d'orientation, d'accompagnement social et médico-social

1 documents

Publié le 24/04/2026 -



Conseil départemental du Gard

Lundi au vendredi

- *Hôtel du département : de 8h00 à 17h00*
- *Maison départementale : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00*
- *Standard Tél. : 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.*

2 rue Guillemette - 30044 Nîmes Cedex 9

04 66 76 76 76